

CAP FINISTÈRE

PENN AR BED



Dispensé de timbrage BREST CTC

Un budget surréaliste

La crise sévit dans le monde entier. Les États et les banques centrales injectent des milliards d'euros ou de dollars pour sauver le système bancaire, toutes les économies s'appêtent à entrer en récession en 2009... et le gouvernement de François Fillon présente au Parlement un projet de budget 2009 basé sur une hypothèse de croissance de 1 % !

Elaboré en juillet, ce projet est totalement déconnecté de la réalité car il est désormais acquis que la croissance n'atteindra pas 1 %. Au mieux sera-t-elle de 0 %. Les déficits seront nettement supérieurs aux 2,7 % inscrits dans le budget. D'ailleurs, depuis 2007, quel que soit le taux de croissance, le gouvernement prévoit un déficit égal à 2,7 % du PIB.

Christine Lagarde table sur un déficit commercial de 50 milliards d'euros, alors que

les économistes prévoient qu'il s'établira plutôt aux alentours des 60 milliards.

En juillet, le gouvernement faisait comme si notre pays pouvait être épargné par la crise des subprimes. Aujourd'hui, comment faire croire à une telle fable ?

Ce projet était injuste, il est maintenant injuste et obsolète.

Au moment où l'activité demande à être soutenue et stimulée, le gouvernement accentue le désengagement de l'État. Alors que le chômage progresse et que les prévisions sont particulièrement sombres, puisque le Bureau International du Travail (BIT) prévoit 20 millions de chômeurs supplémentaires dans le monde, les crédits alloués au ministère du Travail diminuent de 5,3 %.

En outre, malgré d'importants mouvements sociaux, le nombre de fonctionnaires continue de baisser. Déjà, en 2008, 22 900 postes ont été supprimés dans la fonction publique.

SUITE PAGE 2

**CAP
FINISTÈRE**

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 30/10/2008



**PRESSE
URGENTE**
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Aux urnes !

Un congrès, c'est le bon moment pour faire des choix. Et ce d'autant plus que, au Parti Socialiste, ce sont les militants qui décident de leur avenir. C'est un parti qui n'appartient à personne, qui n'est confisqué par personne parce que ce sont les adhérents et seulement eux qui vont décider.

Comme d'habitude, dans notre fédération, ces dernières semaines, le débat s'est organisé dans la sérénité et le respect mutuel. Plus de 40 réunions de présentation des textes ont été organisées, les différences s'y sont exprimées mais elles ne portent pas le ferment de la division. Tous y ont veillé (mandataires des motions, militants défendant les textes, adhérents) et je veux les remercier car l'essentiel a été maîtrisé.

Cette phase est maintenant quasiment terminée. Et le moment du choix approche. Dans cette perspective, je veux lancer un appel à tous les adhérents finistériens du Parti Socialiste. Il est simple.



● **Votez massivement** le 6 novembre. La hauteur de notre participation sera observée. Au congrès du Mans, 86,11 % des 1 750 électeurs inscrits s'étaient déplacés (soit trois points de plus que la moyenne nationale). Cette année, nous serons potentiellement 2 900 en capacité de voter. Tous ne sont pas encore à jour du paiement de leurs cotisations mais il est possible de le faire jusqu'au moment du vote. De la mobilisation militante dépendra la force du message qui sera celui de Reims.

SUITE PAGE 2

EN CLAIR !

Une telle unanimité force le respect.

En effet, quel Garde des sceaux peut se vanter de rassembler contre sa politique tous les acteurs de la Justice, des magistrats aux avocats en passant par les personnels pénitentiaires ? On en vient à se demander si elle ne le fait exprès. Elle n'est pas intervenue devant le congrès de l'Union Syndicale des Magistrats. En revanche, devant celui des avocats, réunis à Lille, elle a expliqué qu'elle côtoie quotidiennement les victimes. Comme si eux n'en rencontraient jamais. Alors que la situation dans les prisons est particulièrement préoccupante, elle confie à son directeur de cabinet le soin de recevoir les syndicats des personnels pénitentiaires. Une partie de l'opinion publique est peut-être sensible au discours que tient la Garde des sceaux. Mais celles et ceux qui sont au cœur de l'institution judiciaire disent maintenant clairement à Rachida Dati : la démagogie et le mépris, ça suffit !

Un budget surréaliste (suite)

Ce projet de budget se caractérise à la fois par son injustice et son inefficacité

*** En 2009, le budget prévoit d'accroître encore l'hémorragie puisque 30 600 postes, dont 13 500 dans l'Éducation nationale, doivent être supprimés. Ce gouvernement sacrifie l'Éducation et donc l'avenir sous prétexte de réduire les déficits de la fonction publique.

Le secteur du bâtiment traverse une passe difficile et la crise du logement s'amplifie. Cependant, les crédits de la Mission ville et logement baisseront de 6,2 % en 2009. Les collectivités locales contribuent pour 73 % aux investissements publics. Or, le projet de budget prévoit de réduire les crédits aux collectivités qui devront augmenter les impôts locaux et recourir à l'emprunt.



Le ministère de l'Économie

Le projet de budget du gouvernement était déjà particulièrement injuste. Mais, manifestement pas encore suffisamment aux yeux d'une partie des élus UMP. En effet, au cours de la discussion parlementaire, les députés de la majorité ont créé de nouvelles niches fiscales. La première accorde des avantages, avec effet rétroactif, aux particuliers et aux entreprises ayant investi en Afrique. Combien de personnes et d'entreprises sont concernées ? Pour quelles sommes ? Pourquoi défiscaliser ces investissements ? Le gouvernement n'a apporté aucune réponse à ces questions mais a émis un avis favorable à l'amendement qui a été voté avec les seules voix UMP.

Autre cadeau, le plafond de réduction d'impôt au profit des ménages qui emploient du personnel à domicile a été porté de 12 000 à 12 400 euros.

Pour les socialistes, le projet de budget 2009 ne pourra pas permettre de répondre aux défis auxquels notre pays est confronté. Tout au long de la discussion parlementaire, ses élus vont s'attacher à défendre des propositions visant à introduire de la justice sociale dans ce texte.

D'abord, en remettant en cause le paquet fiscal qui n'a plus aucun sens et surtout qui n'a eu aucun effet sur la croissance. Car,

dans une période de récession économique, chacun devrait participer à l'effort collectif en proportion de ses ressources. Comment en effet dénoncer les dérives du capitalisme financier et dans le même temps protéger les plus riches en France, à un niveau scandaleux, grâce au bouclier fiscal. Pour bien se rendre compte des effets de ce dispositif, il faut savoir que, pour la Bretagne, 463 ménages se sont fait rembourser 6,5 millions d'euros d'impôts. Pire, le "bouclier fiscal" ne s'applique pas au revenu net perçu mais au revenu déjà minoré de niches fiscales qui agissent en déduction du revenu imposable !

Ensuite, en réorientant la politique de l'emploi vers les salaires. La défiscalisation des heures supplémentaires ne contribue qu'à détruire des emplois.

Au contraire, les socialistes proposent de revaloriser la prime pour l'emploi. Promis depuis plusieurs mois, le chèque transport doit être mis en application. L'impôt sur les sociétés doit être modulé en fonction des bénéfices réinvestis et les exonérations de cotisations sociales doivent être assujetties au résultat des négociations salariales.

Alors que les parlementaires socialistes combattent pied à pied le projet de Christine Lagarde, Nicolas Sarkozy et François Fillon tentent, par petites touches, de répondre à leurs arguments, notamment sur les dotations aux collectivités locales ou sur la politique de l'emploi. Mais, dans le même temps, le budget est voté.

Si une collectivité locale avait présenté un budget comme celui du gouvernement, le préfet aurait saisi la Chambre régionale des comptes. Dans une entreprise, les commissaires aux comptes auraient saisi le tribunal de commerce pour faux bilan. Dans un ménage, la banque aurait rapidement mis dans le rouge, voire saisi la carte bleue de la famille imprévoyante.



Aux urnes ! (suite)



Tous les adhérents doivent voter le 6 novembre

*** ● **Votez librement.** Dans notre organisation, chacun est libre. La presse publie les préférences des uns ou des autres mais c'est chaque adhérent, en conscience et en responsabilité, qui décidera. En conscience pour comprendre les enjeux d'aujourd'hui : répondre aux urgences sociales, à la perte de confiance dans la politique, à la faillite du libéralisme. En responsabilité : car pour pouvoir demain gagner, il faut réussir et transformer notre Parti.

Votez massivement, librement et sereinement

● **Votez sereinement.** Un congrès n'est pas un combat mais un contrat. Ce n'est pas une confrontation stérile, c'est un échange qui doit être utile. Après le vote, nous saurons nous rassembler, quel qu'ait été notre choix. La décision des adhé-

rents sera notre loi commune. Et, au-delà de la motion qui aura été portée en tête, il ne devra y avoir qu'un vainqueur : le Parti Socialiste avec les valeurs qu'il porte et l'idéal qu'il sert.

Jean-Jacques Urvoas
Premier secrétaire fédéral

Rappels pratiques :

Dans toutes les sections le scrutin se déroulera de 17 h 00 à 22 h 00. Dans un souci de transparence, les lieux de vote seront indiqués sur le site internet de la Fédération (www.ps29.org).

Le même soir, les adhérents voteront pour l'une des six motions et se prononceront sur les propositions de modifications statutaires.

Les adhérents qui ne sont pas à jour doivent s'acquitter de leurs cotisations en payant par chèque. Cette régularisation concerne à la fois les cotisations d'adhérents ainsi que les cotisations d'élus.

Enfin, cette année, le nombre des délégués au congrès fédéral et au congrès national sera calculé en fonction du nombre des votants, et non plus des inscrits.

Le congrès fédéral de Carhaix

Après Quimper en 2003 et Guipavas en 2005, c'est à Carhaix, à l'espace Glenmor, que les socialistes du Finistère organiseront leur congrès fédéral cette année, le 8 novembre.

Les délégués s'y retrouveront à partir de 9 heures. Chaque section dispose d'un délégué de droit, puis d'un délégué par tranche de 5 votants, et non plus des inscrits comme auparavant.

Comment se déroule un congrès fédéral ? Le matin sera consacré à la proclamation des résultats des votes du 6 novembre et aux présentations des rapports d'activités. Celui de la Fédération mais aussi ceux de la commission des conflits et de la commission de contrôle des finances. C'est également entre 9 heures et midi que seront enregistrées les candidatures au poste de premier secrétaire fédéral.

Le débat de politique générale, durant lequel interviendront les représentants des motions et les délégués, se déroulera entre 14 heures et 16 heures. Tous les adhé-



Le congrès de 2008 se tiendra à Carhaix

rents, même s'ils ne sont pas délégués, peuvent y assister. A la fin de l'après-midi, les candidats au poste de premier secrétaire fédéral présenteront leur programme d'action fédéral. Le congrès s'achèvera par le dernier discours de Jean-Jacques Urvoas en tant que premier secrétaire fédéral.

La section socialiste de Carhaix est déjà mobilisée pour accueillir, dans les meilleures conditions, des délégués venant de tout le Finistère. Environ 300 socialistes sont en effet attendus dans la capitale du Poher pour ce congrès fédéral qui sera suivi les 14, 15 et 16 novembre du congrès national qui se tiendra à Reims.

LIBREMENT DIT... LIBREMENT DIT... LIBREMENT DIT... LIBREMENT



MÉTÉO-FRANCE : vers l'automatisation totale ?

Avec
Yvon Bizien

tiques issues des modèles mathématiques peuvent donner des prévisions relativement fiables.

Cap Finistère : Justement, vous remettez en cause le projet de votre direction qui vise à supprimer 50 des 115 centres de MÉTÉO-FRANCE dont celui de Quimper. Faut-il vraiment autant de centres pour prévoir l'évolution du temps ?

Yvon Bizien : Ce n'est pas la première fois que les antennes sont menacées. Plusieurs cadres de MÉTÉO-FRANCE défendent l'idée selon laquelle l'automatisation permettrait de réaliser des économies. Mais cela aurait des conséquences sur la qualité de nos prévisions. Il faut savoir que le Finistère est divisé en 8 zones climatiques. Il n'est pas rare de constater des différences importantes à l'intérieur même du département. La température peut atteindre 10° à Ouessant lorsqu'elle n'est que de -3° au même moment dans les Monts d'Arrée. En outre, nous

disposons de plus de 30 points d'observation qui doivent être régulièrement surveillés et entretenus. Si on supprime le centre de Quimper, ce sont des agents de Brest Guipavas qui devront se rendre dans le sud Finistère. Les progrès techniques expliquent en partie l'amélioration de la fiabilité de nos prévisions. Mais il ne faut pas oublier le rôle déterminant que joue l'expertise humaine et le maillage étroit du territoire.

Cap Finistère : En quoi cette expertise humaine est-elle si importante ?

Yvon Bizien : Parmi les professionnels qui ont besoin d'informations très précises et très fiables, je citerai notamment : les marins pêcheurs, la Marine nationale, l'aviation civile ou militaire, les agriculteurs et les entreprises du BTP. A Quimper, par exemple, tous les matins, des chefs de chantiers appellent la station MÉTÉO-FRANCE pour savoir s'ils peuvent engager ou non des travaux. Jamais un ordinateur ne pourra indiquer précisément à un grutier à quelle heure débutera ou cessera une averse.

Les grèves ne sont pas fréquentes à MÉTÉO-FRANCE. Le dernier grand mouvement remonte à 1989. Si la quasi totalité des agents ont cessé le travail dans le Finistère, c'est parce que les menaces qui pèsent sur leur mission sont très graves explique Yvon Bizien, porte-parole de l'intersyndicale.

Cap Finistère : Comment expliquez-vous la faible médiatisation de votre mouvement de grève ?

Yvon Bizien : Il faut malheureusement constater que les médias se sont intéressés à notre conflit lorsque les CRS sont intervenus au centre de Toulouse. Il existe une autre raison : lorsque le temps est faiblement perturbé, comme actuellement, les productions automa-

Rendez-vous

5 novembre

A 20 h 30 : Réunion de la motion B, avec Philippe Tourtelier, député d'Ille-et-Vilaine et animateur du Pôle écologique, au siège de la Fédération à Quimper, 26 B, rue Aristide-Briand.

6 novembre

De 17 h 00 à 22 h 00 : Vote en section sur les motions.

8 novembre

Congrès fédéral à Carhaix.

14-15-16 novembre

Congrès national à Reims.

20 novembre

De 17 h 00 à 22 h 00 : Vote pour le secrétaire de section, le premier secrétaire fédéral et le premier secrétaire national.

Annonces légales & judiciaires



AVIS D'APPEL PUBLIC
A LA CONCURRENCE

MARCHÉ A PROCÉDURE ADAPTÉE
Marché de Services soumis aux dispositions de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

OBJET : PRESTATIONS DE NETTOYAGE DE LOCAUX

I - Identification de la personne publique :
Brest métropole océane - Direction des Marchés - 24, rue Coat-ar-Guéven - B.P. 92242 - 29222 BREST cedex 2 - Tél. 02 98 33 54 11 - Télécopie : 02 98 33 54 15 - e.mail : marches@brest-metropole-océane.fr

Le représentant du Pouvoir Adjudicateur : Monsieur le Président de Brest métropole océane.

II - Opération comprenant :

Les travaux sont décomposés en 3 lots :
- Lot 1 : Prestation de nettoyage de locaux (et des vitrages) à usage du personnel et des élus communautaires.

- Lot 2 : Prestation de nettoyage des locaux des Groupes d'Élus de la Ville de Brest.

- Lot 3 : Prestation de nettoyage des locaux des Haltes Garderies de la Ville de Brest.

Les candidats peuvent répondre à un ou plusieurs lots. A l'issue de la consultation, des marchés séparés seront conclus.

Possibilité de variantes.

III - Renseignement d'ordres juridique, économique, financier et technique :

Unité monétaire du marché : Euro.

Les prix sont fermes et définitifs.

Mode de règlement retenu : virement avec paiement à 43 jours francs à compter réception projet de décompte adressé par courrier recommandé à la Collectivité. Financement conformément aux règles de la comptabilité publique.

Financement sur fonds propres.

Le candidat devra, en application de l'article 45 du Code des Marchés Publics, produire l'ensemble des documents énumérés à l'article 3 du Règlement de Consultation.

IV - Durée du marché :

1 an du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009.

V - Renseignements d'ordre administratif : Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur : 2008.082.

"La Collectivité cessera d'expédier des dossiers de consultation 4 jours (calendaires) avant la date limite de remise des offres (en revanche, les candidats auront la possibilité de venir les retirer sur place)."

Date limite de réception des offres : 17 novembre 2008 à 12 heures.

Langue à utiliser dans l'offre : Français.

Délaï minimum pendant lequel le sou-

missionnaire est tenu de maintenir son offre : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités d'ouverture des offres : Séance non-publique.

VI - Critères qui seront utilisés lors de l'attribution du marché :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous par ordre de priorité décroissante :

1 - la valeur technique notamment au regard de la qualité du mémoire justificatif ;
2 - le prix des prestations.

VII - Autres informations :

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rennes, 3, Contour de la Motte, F-35000 Rennes. Tél. 02 23 21 28 28 - Fax 02 99 63 56 84. Renseignements complémentaires :

- *d'ordre technique :*

Lots 1 et 2 : Direction des Services

Intérieurs - Service Entretien

M. GONNIN - Tél. 02 98 00 80 30.

Lot 3 : Direction Éducation Enfance Service Petite enfance

Mme BARUCH - Tél. 02 98 00 86 11.

- *d'ordre administratif :*

Direction des Marchés - Tél. 02 98 33 54 11

Dossiers d'appel d'offres à demander par fax au 02 98 33 54 15 ou à retirer à l'adresse indiquée en I. et disponibles à l'adresse Internet : <https://www.e-megalisbretagne.org/>; (Référence du marché : BMO-2008-082).

Dossiers délivrés gratuitement.

Soumissions à adresser à : Idem I ou sous forme dématérialisée à l'adresse internet.

Date d'envoi du présent avis :

17 octobre 2008.

SELARL JEAN-MARC BERROU

Avocat

59, rue Louis-Pasteur - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16 - Fax 02 98 44 09 24

SOCIÉTÉ TECHNIQUE ET DE TRAVAUX DE GESTION - STTG
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 80 000 euros

**Siège social : 21, rue Robert-Schumann
ZI de Kerjean
29480 LE RELECQ-KERHUON
323 789 990 RCS BREST**

Aux termes d'une délibération en date du 30 septembre 2008, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

RCS BREST.

Pour avis.

"DISTRIMER"

Sarl au capital de 18 000 euros
**Siège social : 1, rue Jacques de Thézac
29730 LE GUILVINEC
RCS QUIMPER B 37 674 354**

Aux termes d'un procès-verbal d'Assemblée Générale Ordinaire en date du 30 septembre 2008, la gérance de la Société a été confiée à M. Ronald SCORDIA, domicilié à CRAWFORD (Écosse), 24, Carlisle Road, pour une durée non limitée, en remplacement de Mme Marie-Françoise DONNART LE GALL.

Pour avis

Le Gérant : Ronald SCORDIA.

Vers la fin des RASED ?

Xavier Darcos veut lutter contre l'échec scolaire. C'est du moins ce qu'il répète constamment. Mais ces actes sont totalement en contradiction avec son discours.

En effet, le projet de budget 2009 prévoit la suppression de 3 000 postes d'enseignants des Réseaux d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté (RASED). Et il ne s'agit là que d'une première étape puisque la suppression pure et simple des RASED est programmée pour 2012.

Ainsi, des dizaines de milliers d'élèves vont être privés des aides spécialisées mises en œuvre dans le cadre de pédagogies différenciées, aggravant ainsi les inégalités entre les élèves.

Ces suppressions de postes d'enseignants spécialisés s'inscrivent dans une politique idéologique de sabotage et de démantèlement du service public d'enseignement, alors même que l'École publique et laïque devrait être au cœur des priorités de notre pays.

Aux côtés des enseignants et des parents d'élèves, le Parti Socialiste demande le maintien des aides spécialisées proposées par le dispositif des RASED et de ses trois catégories de professionnels titulaires de diplômes spécifiques (maître E, rééducateur et psychologue de l'Éducation nationale), l'abandon par le gouvernement de la suppression des 3 000 postes, et que l'Éducation soit remise au cœur des priorités du budget de notre pays.

Aux termes d'un acte sous seing privé en date, à LA ROCHE MAURICE, du 16 octobre 2008, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :

PHARMACIE

WILLEMAIRE-BYDLON

Forme sociale : Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée.

Siège social : 1, rue de la Mairie - 29800 LA ROCHE MAURICE.

Objet social : L'achat et l'exploitation d'une Officine de Pharmacie, avec ses activités annexes et connexes ou de nature à favoriser le développement du patrimoine social, et plus spécialement celle sise à LA ROCHE MAURICE (29800) - 1, rue de la Mairie.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.

Capital social : 5 000 euros.

Gérance : Madame Sandrine BYDLON, demeurant 54, route de Quimper - 29460 DAOULAS.

Immatriculation de la Société au RCS de BREST.

La Gérance.

S'abonner :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

.....

Abonnement Réabonnement

Abonnement pour 1 an : 15 €

Abonnement de soutien :
à partir de 20 €

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste.

Cap Finistère - Le Breton Socialiste

26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER

Tél : 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Alain QUEFFLEC

RÉDACTEUR EN CHEF

Jean-Yves CABON - Tél. 02 98 43 44 39

Impression : Presses Associatives du Finistère

13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Tél : 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

CPPAP 1212 P 11428